|  |  |
| --- | --- |
|  |   |

Restructuration Deloitte Inc.

801, Grande Allée Ouest

Bureau 350

Québec, Québec G1S 4Z4

Canada

Tél.: 418 624-6020

Téléc.: 418 624-0414

transrapide@deloitte.ca

|  |  |
| --- | --- |
| CANADA | COUR SUPÉRIEURE |
| PROVINCE DE QUÉBECDISTRICT DE QUÉBEC  | (Chambre commerciale) |
| No: 200-11-028539-230 |  |
| **DANS L’AFFAIRE DE LA *LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES*:** | **CENTRE DE DISTRIBUTION TRANSRAPIDE INC.**et**COMPLEXE GROUPE TRANSRAPIDE INC.**et**9480-5348 QUÉBEC INC.**et**ENTREPOSAGE DES RIVEURS, S.E.C.**,agissant et représentée par son commandité **9435-8470 QUÉBEC INC**.et**9435-8470 QUÉBEC INC**. |
|  | (ci-après désignées collectivementles «**Débitrices**») |
| **FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION[[1]](#footnote-1)** |
| Le formulaire de preuve de réclamation dûment complété et les pièces justificatives à l’appui doivent être reçus par le Contrôleur **au plus tard le 5 juin 2023 à 17 h (Heure de Québec)**, par la poste, messager, courriel ou télécopieur à l’adresse suivante :**RESTRUCTURATION DELOITTE INC.**Contrôleur de Centre de distribution Transrapide inc. et als801, Grande-Allée Ouest, bureau 350Québec (Québec) G1S 4Z4Courriel : transrapide@deloitte.caTélécopieur : 418-624-0414 |
| 1. **DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER**
 |
| 1. Nom légal ou dénomination sociale complète du Créancier :
 |       |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Adresse postale du Créancier :
 |                 |
| 1. Numéro de téléphone du Créancier :
 |       |
| 1. Numéro de télécopieur du Créancier :
 |       |
| 1. Adresse de courrier électronique :
 |       |
| 1. Nom et titre de la personne-ressource :
 |            |
| 1. Le Créancier revendique-t-il un droit à l’hypothèque légale de la construction en vertu du *Code civil du Québec* ou a-t-il publié une telle hypothèque sur plus d’un immeuble des Débitrices ou en lien avec des projets distincts réalisés pour chacune des Débitrices ?
 |      (*Si vous répondez « Oui », veuillez-vous assurer de remplir une Preuve de Réclamation distincte pour chacun des projets ayant été réalisés pour chacune des Débitrices*) |
| 1. **PREUVE DE RÉCLAMATION**
 |
| Je (*Nom du Créancier ou du représentant du Créancier*)       certifie par les présentes que le Créancier d’une ou des Débitrices, soit (*Précisez la ou lesquelles des Débitrices sont débitrices du Créancier*)                     ,détient une Réclamation ayant pris naissance avant le 3 mai 2023, que je suis (*Précisez le titre ou la fonction du représentant du Créancier*)       du Créancier et que je suis au courant de toutes circonstances entourant la Réclamation visée par les présentes. |

|  |
| --- |
| 1. **NATURE DE LA RÉCLAMATION** (*Cochez et complétez les cases appropriées*)
 |
| **CENTRE DE DISTRIBUTION TRANSRAPIDE INC.** | RÉCLAMATION NON GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir à titre de garantie ; |
| RÉCLAMATION GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s’élève à        $CA et dont les détails sont mentionnés ci-après (*Fournir les détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents afférents*) :                           |
| **COMPLEXE GROUPE TRANSRAPIDE INC.** | RÉCLAMATION NON GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir à titre de garantie ; |
| RÉCLAMATION GARANTIE DE       $CAEn ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s’élève à       $CA et dont les détails sont mentionnés ci-après (*Fournir les détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents afférents*) :                      |
| **9480-5348 QUÉBEC INC.** | RÉCLAMATION NON GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir à titre de garantie ; |

|  |  |
| --- | --- |
| **9480-5348 QUÉBEC INC.** | RÉCLAMATION GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s’élève à       $CA et dont les détails sont mentionnés ci-après (*Fournir les détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents afférents*) :                 |
| **ENTREPOSAGE DES RIVEURS, S.E.C.,** agissant et représentée par son commandité**9435‑8470 QUÉBEC INC.** | RÉCLAMATION NON GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir à titre de garantie; |
| RÉCLAMATION GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s’élève à       $CA et dont les détails sont mentionnés ci-après (*Fournir les détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents afférents*) :                      |
| **9435-8470 QUÉBEC INC.** | RÉCLAMATION NON GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir à titre de garantie; |
| RÉCLAMATION GARANTIE DE       $CA En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s’élève à       $CA et dont les détails sont mentionnés ci-après (*Fournir les détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents afférents*) :                           |

|  |
| --- |
| 1. **DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION**
 |
| **UN ÉTAT DE COMPTE COMPLET ET DÉTAILLÉ À JOUR DOIT ÊTRE JOINT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION, LEQUEL DOIT PRÉSENTER LE CAPITAL RÉCLAMÉ PAR LE CRÉANCIER SÉPARÉMENT DES INTÉRÊTS.**Veuillez fournir tous les détails relatifs à la Réclamation ainsi que les pièces justificatives, incluant les montants et la description des transactions ou ententes donnant lieu à la Réclamation, ainsi que les documents de garantie, le cas échéant. |
| 1. **DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION GARANTIE QUI DÉCOULE D’UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION EN VERTU DU *CODE CIVIL DU QUÉBEC***
 |
| SI LA RÉCLAMATION GARANTIE DU CRÉANCIER DÉCOULE D’UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION EN VERTU DU *CODE CIVIL DU QUÉBEC*, REMPLIR LA SECTION CI-BAS : |
| Qualité (architecte, ingénieur, fournisseur de matériaux, ouvrier, entrepreneur ou sous-entrepreneur) : |       |
| Adresse où les travaux ont été effectués : |       |
| Montant du contrat initial ou bon de commande, avant les taxes de vente applicables : |       |
| Date de la dénonciation des travaux :  |       |
| Montant déclaré lors de la dénonciation des travaux : |       |
| Date de début des travaux ou de fourniture de matériaux : |       |
| Montant des travaux additionnels réalisés (modifications au contrat/bon de commande ou extras exécutés), avant les taxes de vente applicables : |       |
| Date de modification de la dénonciation, le cas échéant : |       |
| Date de la fin des travaux du projet : |       |

|  |  |
| --- | --- |
| Noms des fournisseurs et des sous-traitants retenus par le Créancier : |                      |
| Sommes totales reçues de la ou des Débitrices : |       |
| Date de la publication de l’Avis d’hypothèque légale de la construction, le cas échéant : |       |
| Date de la publication d’un préavis d’exercice ou du dépôt d’un recours, le cas échéant : |       |
| **DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR SI VOTRE RÉCLAMATION IMPLIQUE UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION EN VERTU DU *CODE CIVIL DU QUÉBEC* :**  |
| 1. Copie du contrat initial/bon de commande et de tout amendement ou avenant;
2. Copie de la lettre de dénonciation du contrat/bon de commande et de la preuve de réception;
3. Copie de toute modification à la lettre de dénonciation originale du contrat/bon de commande et de la preuve de réception;
4. Copie des échanges relatifs à l’approbation de modifications ou extras au contrat/bon de commande;
5. État de compte cumulatif à jour, lequel doit présenter le capital réclamé par le Créancier séparément des intérêts;
6. Demandes de paiement et décompte progressif;
7. Copie des factures;
8. Liste de tous les sous-traitants et fournisseurs engagés par le Créancier et sommes dues à chacun de ceux-ci avec les mêmes détails que ceux requis pour la Réclamation du Créancier;
9. Quittance(s) partielle(s) ou finale(s) des sous-traitants et fournisseurs engagés par le Créancier;
10. Quittance(s) partielle(s) ou finale(s) transmise(s) par la CNESST et par la CCQ;
11. Certificat de réception provisoire ou d’acceptation partielle des travaux, le cas échéant;
12. Certificat de réception finale ou d’acceptation totale des travaux, le cas échéant;
13. Copie de toute procédure déposée par le Créancier;
14. Tout autre document que le Créancier juge pertinent à l’analyse de sa Réclamation.
 |
| 1. **DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION**
 |
| Un Créancier qui n’aura pas déposé sa Preuve de Réclamation accompagnée des pièces justificatives au plus tard le **5 juin 2023 à 17 h (heure de Québec**) i) n’aura droit à aucun autre avis, ii) sera forclos de faire valoir une Réclamation envers les Débitrices, iii) ne pourra pas participer comme Créancier dans les procédures intentées en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies à l’égard des Débitrices, iv) ne pourra pas voter sur quelque question que ce soit relative aux procédures intentées en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies à l’égard des Débitrices, incluant le Plan, v) ne pourra pas déposer une Réclamation à l’encontre des Débitrices, et vi) ne pourra pas recevoir une distribution en vertu du Plan. |
| SIGNÉ à      , ce      e jour de       2023 |
|   |   |
| (Signature du témoin) | (Signature du Créancier ou de son représentant) |
|  |        |
| *Inscrire le nom en lettres moulées* | *Inscrire le nom en lettres moulées* |

1. Tout Créancier revendiquant un droit à l’hypothèque légale de la construction en vertu du *Code civil du Québec* ou ayant publié une telle hypothèque sur plus d’un immeuble des Débitrices ou en lien avec des projets distincts réalisés pour les Débitrices doit compléter une Preuve de Réclamation distincte pour chacun des projets ayant été réalisés pour chacune des Débitrices. [↑](#footnote-ref-1)